

Information aux membres de l'Association Marly-Matran OUI

Chers membres, chères amies et amis de l'Association Marly-Matran OUI,

Nous avons le plaisir de vous informer des avancées du projet de liaison Marly-Matran et de vous transmettre la facture de 30 francs pour la cotisation 2024.

A titre préliminaire, nous relevons que la modification de la **jonction autoroutière de Matran** est lancée, comme vous avez peut-être pu le lire dans La Liberté du 13 mars 2024. Le chantier durera jusqu'en juillet 2027. Cette réalisation est une condition sine qua non pour concrétiser la liaison routière qui nous tient à cœur et nous sommes très heureux que ce chantier démarre enfin.

Nous profitons en outre de la présente correspondance pour vous donner quelques informations supplémentaires sur le projet de liaison Marly-Matran :

- Sous **l'angle financier** d'abord : Pour mémoire, le Grand Conseil avait prévu, le **16 mars 2006** déjà, un montant de CHF 6.625 millions (valeur indexée : CHF 7.4 millions) pour le financement des études et les acquisitions de terrain. On s'en doute, **18 ans plus tard**, avec notamment la multiplication des études supplémentaires nécessaires, l'examen climatique désormais obligatoire et l'intégration des mesures compensatoires y relatives dans le dossier, ce montant n'est plus suffisant. De ce fait, un crédit d'engagement additionnel de CHF 3.45 millions doit être sollicité auprès du Grand Conseil.
- S'agissant de **l'avancement concret du projet**, nous relevons d'abord que suite aux interventions de notre Association, plusieurs carrefours ont été réétudiés, ceci afin que le projet final permette, sur tout son tracé, le transport de long-bois. D'autre part, plusieurs modifications en lien avec l'amélioration des tracés de mobilité douce ont été apportées.

Contrairement à ce qui était initialement prévu, le projet ainsi modifié n'a pas encore pu être remis à l'enquête. En effet, l'Etat de Fribourg, maître d'ouvrage, a été contraint dans l'intervalle de changer de mandataire spécialiste en environnement.

- La mise à l'enquête complémentaire est en l'état prévue pour le deuxième semestre 2024. Elle sera notamment précédée de contacts avec les propriétaires, un piquetage des nouveaux éléments et une séance d'information publique.

Tenant compte notamment des procédures de recours et des appels d'offre, le nouveau calendrier du projet de liaison Marly-Matran se présente dès lors comme suit :

- **Appel d'offres** aux entreprises en 2028
- **Message d'investissement** au Grand Conseil à la fin de l'année 2028
- **Votation populaire** au début 2029
- **Début des travaux** en 2030
- **Mise en service** en 2034



On le constate, l'essentiel de nos interventions, outre notre veille constante sur l'avancement du projet, aura lieu en vue de la votation de 2029. A cette date, nous devons disposer de moyens d'information performants, de même que de moyens financiers en prévision de la campagne de votation.

Nous nous permettons ainsi de vous transmettre, en annexe, la facture pour la cotisation 2024, qui se monte à CHF 30.- comme décidé lors de notre assemblée générale 2023. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou à consulter notre site Internet www.marly-matran-oui.ch qui contient différentes présentations et informations mises à jour..

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez au projet de liaison Marly-Matran et au plaisir de vous rencontrer lors d'une prochaine occasion, nous vous présentons, chers membres, chères amies et amis de l'Association Marly-Matran OUI, nos plus cordiales salutations.

Le Mouret, juin 2024

Association Marly-Matran OUI

Jean-Pierre Helbling
Co-Président

Nicolas Lauper
Co-Président